

**SEANCE DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
« CHINON, VIENNE ET LOIRE »
EN DATE DU MERCREDI 27 JUIN 2018
PROCES-VERBAL**

L'an deux mil dix-huit le mercredi vingt-sept juin à dix-huit heures, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire se sont réunis, Salle Marcel Vignaud au Siège Administratif 32 Rue Marcel Vignaud à AVOINE (37420), sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT.

Date de la Convocation : JEUDI 21 JUIN 2018

PRESENTS :

M. C.BAUDRY - M. C.BORDIER - M. B.CHATEAU - M. L.CHAUVELIN - MME Y.CHESSERON
MME A.CHEVALIER - M. D.DAMMERY - M. T.DEGUINGAND - MME C. DELAGARDE - M. Y.DESBLACHES
M. J.L.DUPONT - M. D.FOUCHÉ MME MF.GENET - M. D.GODOY - MME M.GREULT-CHIONNA
M. D.GUILBAULT - M. P.GUILLARD - MME G.HAILLOT - M. D.HANNEQUART - MME F.HENRY
MME C.LAMBERT - M. J.J.LAPORTE - MME C.LEROY - MME M.LUNETEAU - M. J.L.MARTINEAU
MME M.MILLET - M. G.MORTIER - M. D.MOUTARDIER - M. V.NAULET - M. M.PAVY - MME M.L.PERRIER
MME V.POYART - MME F.ROUX - M. G.THIBAUT - MME M.YVON

ABSENCES OU REPRESENTATIONS :

M. Jean ALBERT avait donné pouvoir à M. Claude BORDIER
M. Jean-Vincent BOUSSIQUET avait donné pouvoir à M. Gilles MORTIER
M. Patrice CHARRIER avait donné pouvoir à M. Yves DESBLACHES
MME Brigitte CHOUTEAU avait donné pouvoir à M. Philippe GUILLARD
M. Rémy DELAGE avait donné pouvoir à M. Vincent NAULET
M. Stéphane GOURON avait donné pouvoir à M. Christophe BAUDRY
MME Florence GRANDIN avait donné pouvoir à M. Denis MOUTARDIER
MME Tiphaine MERCIER avait donné pouvoir à MME Martine GREULT-CHIONNA
M. René MOREAU avait donné pouvoir à M. Gilles THIBAUT
MME Chantal PERIN-BESNARD avait donné pouvoir à M. Didier GUILBAULT
M. Jean SCHUBNEL avait donné pouvoir à M. Jean-Luc DUPONT
M. Gaëtan THAREAU avait donné pouvoir à M. Bernard CHATEAU
MM. Maurice LESOURD, Stephan PINAUD, Marc PLOUZEAU, excusés.
Monsieur Michel FERRAND était représenté par sa Suppléante Madame Yvette CHESSERON
M. Jean-Luc MARTINEAU est arrivé en cours de séance et a donné pouvoir à MME Marie-Françoise GENET jusqu'à son arrivée à 19h00.
M. Christophe BAUDRY a quitté la séance à 20h25.

Madame Francine HENRY est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance précédente (15 MAI 2018) est approuvé.

Les Conseillers Communautaires ont pris connaissance des décisions prises par le Président dans le cadre des pouvoirs délégués par le Conseil Communautaire.

Préalablement à l'ouverture de la séance, le Conseil entend Monsieur Denis FOUCHÉ, Vice-Président, exposer la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Beaumont en Véron

DESIGNATIONS

Monsieur Jean-Luc DUPONT propose au Conseil de procéder à des désignations au sein de diverses instances à la suite de l'entrée de la Commune de Chouzé sur Loire au sein de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire ou de la modification de la composition de certains conseils municipaux :

▪ COMMISSIONS DE LA CCCVL

1 - PERSONNEL - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

YVON Marinette Maire de La Roche Clermault, Conseillère Communautaire
LAPORTE Jean-Jacques Conseiller Municipal de Chinon - Conseiller Communautaire

2 - INFRASTRUCTURES - HABITAT AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Président de la Sous-Commission Infrastructures : **M. Gilles THIBAUT, 10^{ème} Vice-Président**

YVON Marinette Maire de La Roche Clermault, Conseillère Communautaire
CHEVALIER Pierre Adjoint Commune La Roche Clermault
THIBAUT Gilles Maire de Chouzé sur Loire - Vice-Président CC CVL

Président de la Sous-Commission Habitat Aménagement de l'espace : **M. Denis FOUCHÉ, 2^{ème} Vice-Président**

YVON Marinette Maire de La Roche Clermault, Conseillère Communautaire
LARGEAU Sylvie Adjointe Commune La Roche Clermault
LAPORTE Jean-Jacques Conseiller Municipal de Chinon - Conseiller Communautaire

3 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - TOURISME

Sous-Commission Développement Economique

YVON Marinette Maire de La Roche Clermault, Conseillère Communautaire
FIELD Jérôme Adjoint Commune La Roche Clermault
LAPORTE Jean-Jacques Conseiller Municipal de Chinon - Conseiller Communautaire

Sous-Commission Tourisme

FIELD Jérôme Adjoint Commune La Roche Clermault

4 - FINANCES PROSPECTIVE BUDGETAIRE

YVON Marinette Maire de La Roche Clermault, Conseillère Communautaire
LAPORTE Jean-Jacques Conseiller Municipal de Chinon - Conseiller Communautaire

5 - ACTION SOCIALE ET LOGEMENT

GAILLARD Valérie Conseillère Municipale de La Roche Clermault

6 - ENFANCE JEUNESSE - TRANSPORT ET MOBILITÉ

LARGEAU Sylvie Adjointe Commune La Roche Clermault
LAPORTE Jean-Jacques Conseiller Municipal de Chinon - Conseiller Communautaire

7 - EAU ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT

YVON Marinette Maire de La Roche Clermault, Conseillère Communautaire
CHEVALIER Pierre Adjoint Commune La Roche Clermault
LAURENT Michel Conseiller Municipal Commune La Roche Clermault

Siège : Chinon - Hôtel de ville

Adresse : 32 rue Marcel Vignaud - BP 110 - 37420 AVOINE - Tél. 02 47 93 78 78 - Fax. 02 47 93 78 87 - Courriel : info@cc-cvl.fr
www.cc-cvl.fr

8 – GESTION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS – FORMATION EMPLOI INSERTION

Sous-Commission Gestion des Equipements Sportifs

GAILLARD Valérie Conseillère Municipale de La Roche Clermault

Sous-Commission Formation Emploi Insertion

FIELD Jérôme Adjoint Commune La Roche Clermault

LAPORTE Jean-Jacques Conseiller Municipal de Chinon – Conseiller Communautaire

9 – CULTURE COMMUNICATION

POUTRAIN Alexandre Conseiller Municipal Commune La Roche Clermault

▪ COMMISSION LOCALE D’EVALUATION DE TRANSFERT DE CHARGES DE LA CCCVL

GODOY Didier, Maire Avoine	BORDIER Claude, Maire Marçay
CHATEAU Bernard, Maire Beaumont en Véron	LUNETEAU Martine, Maire Rivière
PINAUD Stephan, Maire Candes St Martin	CHAUVELIN Laurent, Maire Savigny en Véron
DUPONT Jean-Luc, Maire Chinon	GUILBAULT Didier, Maire Saint Benoît la Forêt
FOUCHÉ Denis, Maire Cinais	ALBERT Jean, Maire St Germain sur Vienne
THIBAUT Gilles, Maire Chouzé sur Loire	DEGUINGAND Thierry, Maire Seuilly
CHEVALIER Ann, Maire Couziers	LEROY Corinne, Maire Thizay
MOUTARDIER Denis, Maire Huismes	GENET Marie-Françoise, Vice-Présidente CC CVL
YVON Marinette, Maire La Roche Clermault	BAUDRY Christophe, Maire de Cravant les Coteaux
LESOURD Maurice, Maire Ligné	NAULET Vincent, Vice-Président CC CVL
FERRAND Michel, Maire d’Anché	BOUSSQUET Jean-Vincent, Vice-Président CC CVL
MORTIER Gilles, Vice-Président CC CVL	

▪ COMMISSION LOCALE DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Titulaires	Suppléants
Denis FOUCHÉ	Bernard CHATEAU
Ann CHEVALIER	Gilles THIBAUT
Jean-Vincent BOUSSQUET	Jean SCHUBNEL
Marie-Françoise GENET	Céline DELAGARDE
Martine GREAULT-CHIONNA	Jean-Jacques LAPORTE

▪ COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION DU MARAIS DE TALIGNY

Vincent NAULET

▪ ASSOCIATION JOY DUTILLEUX

Ann CHEVALIER
Francine HENRY

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Monsieur Jean-Luc DUPONT, Président, propose de reporter cette délibération du fait des difficultés liées à l'obligation de parité.

Monsieur Jean-Jacques LAPORTE ajoute qu'il ne se sentait pas en phase avec la méthodologie suivie jusqu'ici et souhaite que l'on profite de ce délai pour ouvrir davantage la composition de ce Conseil de Développement. Enfin il souligne des risques de contentieux au regard de l'évolution de l'élaboration du PLUi-H.

ACTION CŒUR DE VILLE

Monsieur Jean-Luc DUPONT, Président, propose au Conseil une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la Ville de Chinon en vue de la désignation d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le programme « Action Cœur de Ville ».

Accord du Conseil à l'unanimité.

SUBVENTIONS - PARTICIPATIONS

Madame Marie-Françoise GENET, Vice-Présidente, propose au Conseil Communautaire :

- Une subvention de 1 150 000 € pour le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) ; elle explique les raisons qui conduisent à une augmentation de 250 000 € de cette subvention.

Monsieur Jean-Luc DUPONT décrit les réorganisations en cours qui permettent de redresser la trajectoire budgétaire de cet établissement.

Monsieur Jean-Jacques LAPORTE demande que soit transmis le rapport d'activités du CIAS.

Enfin Monsieur Bernard CHATEAU et Monsieur Vincent NAULET rappellent leurs réserves sur la gestion de cet établissement.

Après cet échange, cette subvention est votée à l'unanimité, moins l'abstention de Monsieur Vincent NAULET.

- Une subvention de 1 960 € pour l'année 2018, soit 20 €/enfants pour l'Amicale du Personnel.
Accord du Conseil Communautaire à l'unanimité.

- Une participation de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire pour le financement des intervenants musicaux dans les écoles de l'année scolaire 2017/2018 ainsi qu'il suit :

- Commune de Huismes : 4 410 €

- Commune de Chouzé sur Loire : 4 440 €

Accord du Conseil à l'unanimité.

- A la suite de la dissolution de l'association « Musique en Rabelaisie », Madame Marie-Françoise GENET informe le Conseil que l'association a décidé de remettre les fonds disponibles à la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire à charge pour elle de les reverser à l'Orchestre de la Vallée de Chinon, et de transférer les instruments de musique à la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire pour l'école de musique de Cinais.

Arrivée de Monsieur Jean-Luc MARTINEAU à 19h00.

Accord du Conseil à l'unanimité, Madame Corinne LEROY ne prenant pas part au vote.

- Une convention entre la Commune de Beaumont en Véron pour la mise à disposition de locaux scolaires pour les activités périscolaires moyennant le versement d'une participation de 5 460 €.

Accord du Conseil à l'unanimité.

FINANCES

▪ Madame Marie-Françoise GENET, Vice-Président, propose au Conseil de compléter la durée d'amortissement des immobilisations incorporelles et donc de fixer à 10 ans la durée de l'amortissement des documents d'urbanisme.

Accord du Conseil à l'unanimité.

▪ Monsieur Jean-Luc DUPONT propose au Conseil :

- les procès-verbaux de mise à disposition de l'accueil de loisirs de Chouzé sur Loire et des biens mobilier et immobiliers du Camping de Chouzé sur Loire ;

- une convention avec la Commune de Chouzé sur Loire pour la gestion du Camping en 2018.

Accord du Conseil à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

Monsieur Bernard CHATEAU, Vice-Président, présente au Conseil :

▪ La convention de création d'un Service Technique Commun entre la Ville de Chinon et la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.

Il précise que 39 agents vont ainsi être transférés à la Communauté de Communes le 1^{er} juillet 2018.

Les conditions d'emplois et les modalités financières sont précisées dans la convention.

Monsieur Jean-Luc DUPONT, Président, précise que d'autres conventions préciseront ce qui concerne les reprises de CET ou de participation à l'utilisation des bâtiments communautaires.

Cette convention est adoptée à l'unanimité.

▪ Une modification du tableau des effectifs afin de tenir compte des avancements de grade, de l'évolution des besoins des services, de la mise en place du Service Technique Commun et de la création d'emplois saisonniers.

Accord du Conseil à l'unanimité.

▪ Deux conventions de mise à disposition :

- d'un agent de la Commune de Chouzé sur Loire auprès de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire pour les missions relatives à la restauration des enfants de l'ALSH des Moulins ;

- d'un agent de la Commune de Rivière pour un mois renouvelable afin d'assurer un renfort temporaire au sein des services des finances.

Accord du Conseil à l'unanimité.

▪ Le nouveau régime des astreintes de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire organisé autour de deux niveaux d'astreintes en plus de celle du Service d'Eau.

Monsieur Jean-Luc DUPONT, Président, précise qu'il est également mis en place, à compter du 05 juillet, une astreinte des élus qui est une astreinte de décision.

Les élus d'astreinte auront ainsi à décider si les agents en astreinte ont à intervenir.

Accord du Conseil à l'unanimité.

▪ Une convention avec le Centre de Gestion d'Indre et Loire pour participer à une expérimentation de la Médiation Préalable Obligatoire dans certains litiges de la Fonction Publique.

Accord du Conseil à l'unanimité.

▪ Une modification du montant de la participation employeur au contrat de prévoyance du personnel (6 € brut au lieu de 5 € net) afin de simplifier la gestion de ce dispositif par le service Ressources Humaines. Accord du Conseil à l'unanimité.

DEVELOPPEMENT LOCAL ET TERRITORIAL

URBANISME – PERIMETRE DE SURSIS A STATUER SUR CHINON

Monsieur Denis FOUCHÉ, Vice-Président, expose au Conseil que dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H, le quartier des Courances – Paul Huet – la Gare revêt un caractère stratégique dans la perspective d'une revitalisation urbaine de Chinon.

Le Code de l'Urbanisme prévoit qu'il est possible d'instaurer un périmètre de sursis à statuer sur la délivrance de permis de construire afin de maîtriser l'évolution de certaines zones avant l'approbation du PLU.

C'est pourquoi il propose l'instauration d'un tel périmètre sur un îlot délimité par les Rues des Courances, du 11 novembre 1918, du Marais et du Boulevard Paul Louis Courier à Chinon.

Accord du Conseil à l'unanimité.

INTIATIVE TOURAINE EN CHINONNAIS

Monsieur Jean-Luc DUPONT, Président, propose au Conseil d'attribuer une subvention de 1 820 € à Initiative Touraine en Chinonnais ainsi qu'il suit :

- 520 € pour la création d'un salon de coiffure à Candes Saint Martin ;
- 1 300 € pour la reprise de chambres et tables d'hôtes à Savigny en Véron.

ACQUISITIONS FONCIERES

Sur proposition de Monsieur le Président, le Conseil approuve à l'unanimité les acquisitions foncières dans le Parc d'Activités du Véron suivantes :

- Parcelles cadastrées - Savigny en Véron AH 927 - 928 – 360 et Beaumont en Véron AB 503 – 508 et 511 à 514 représentant une superficie totale de 8 291 m² pour un montant total d'acquisition de 3 150,58 €
- Parcelles cadastrées – Beaumont en Véron AB 507 et 509 représentant une superficie totale de 3 216 m² pour un montant total d'acquisition de 1 959,18 €
- Parcelle cadastrée – Beaumont en Véron AB 138 représentant une superficie de 249 m² pour un montant total d'acquisition de 300,00 €
- Parcelle cadastrée – Beaumont en Véron AB 481 représentant une superficie de 2 903 m² pour un montant total d'acquisition de 2 500,00 €

SARL LA CHINONETTE

Monsieur Jean-Luc DUPONT, Président, expose au Conseil que lors de la signature du crédit-bail avec l'entreprise « La Chinonette » en 2002, la Communauté de Communes Rivière Chinon Saint Benoit la Forêt n'a pas effectué les formalités de publication au service des hypothèques.

De ce fait, il est nécessaire de le faire aujourd'hui, au moment de la signature de l'acte de vente. L'entreprise n'étant en rien responsable, refuse de payer ce surcoût et Monsieur Jean-Luc DUPONT propose donc au Conseil que la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire, continuateur juridique de la Communauté de Communes Rivière Chinon Saint Benoit la Forêt, prenne à sa charge ce surcoût qui représente la somme de 9 560 €.

Accord du Conseil à l'unanimité.

TRIHOM

Monsieur Jean-Luc DUPONT, Président, propose au Conseil un nouvel avenant au protocole d'accord avec l'entreprise TRIHOM pour la construction des locaux de cette entreprise de formation.

Le montant est porté de 2 860 500 € HT à 2 950 500 € HT. Le montant de ce surcoût (90 000 €) s'il a lieu sera partagé à part égale entre l'entreprise et la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.

Accord du Conseil à l'unanimité.

TAXE DE SEJOUR 2019

Monsieur Jean-Luc DUPONT, Président, présente au Conseil une modification des conditions d'application de la taxe de séjour à la suite de la Loi des Finances Rectificative 2017 et la Loi des Finances 2018 : application d'une tarification au pourcentage pour les établissements non classés.

Avec les deux autres Communautés de Communes concernées, il est proposé d'appliquer un pourcentage de 4 %.

Monsieur Gilles MORTIER, Vice-Président, estime que la délibération n'est pas suffisamment précise sur les différences entre les classements en étoiles et les labels (épis, clés etc.)

Après que cette demande de précision ait été adoptée, la délibération est votée à l'unanimité par le Conseil Communautaire.

« CHEMIN DE LIGUGÉ, PREMIÈRE ABBAYE D'OCCIDENT »

Monsieur Jean-Luc DUPONT, Président, présente au Conseil une convention entre les départements de la Vienne, d'Indre et Loire, du Maine et Loire et plusieurs Communautés de Communes ou d'Agglomération concernés par l'itinéraire du Chemin de Ligugé.

Une petite partie de cet itinéraire passe par le territoire de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire qui s'engagerait à entretenir ce chemin.

Accord du Conseil à l'unanimité.

Monsieur Christophe BAUDRY quitte la séance à 20h25.

ASSOCIATION CHINONS

Monsieur Jean-Luc DUPONT, Président, présente au Conseil une convention avec l'association CHINONS permettant l'accueil gratuit d'une troupe de chant à l'Abbaye de Seuilly dans le cadre du festival « Les nourritures élémentaires » organisé par l'association.

Monsieur Jean-Jacques LAPORTE demande pourquoi la gratuité est-elle accordée ?

Monsieur Jean-Luc DUPONT répond qu'il s'agit d'un appui de la Communauté de Communes à l'organisation de ce festival.

Après cette explication, accord du Conseil à l'unanimité.

CAMPING-CAR

Monsieur Jean-Luc DUPONT, Président, propose également au Conseil d'accorder la mise à disposition gratuite du camping de Chinon à la Fédération Française de Camping-Car pour un rassemblement hors saison du 13 au 14 novembre 2018.

Du fait des retombées pour l'économie locale, accord du Conseil à l'unanimité.

LOGEMENT - HABITAT

- Le Conseil, sur proposition de Monsieur Denis FOUCHÉ, Vice-Président, approuve diverses subventions auprès de propriétaires éligibles pour la mise aux normes de logements dans le cadre de l'OPAH ;
- Il approuve également à l'unanimité, sur proposition de Monsieur Didier GODOY, Vice-Président, la cession d'un pavillon situé 55 Cité du Velors à Beaumont en Véron pour la somme de 79 000 €.

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

- Monsieur Denis FOUCHÉ, Vice-Président, rappelle au Conseil l'obligation pour les EPCI de plus de 20 000 habitants, d'élaborer un PCAET.

Il propose que la réalisation de ce PCAET soit effectuée avec l'aide d'un bureau d'études à l'échelle du Pays du Chinonais, avec constitution d'un groupement de commandes avec la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne, la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire étant coordonnateur du groupement.

Le Conseil approuve à l'unanimité :

- la réalisation de ce PCAET,
- la constitution du groupement de commandes avec la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne
- la désignation de Monsieur Denis FOUCHÉ, Titulaire, et Madame Marie-Françoise GENET Suppléante pour participer à la Commission d'Appel d'Offres de ce Groupement de Commandes.

CULTURE

ECOMUSEE DU VERON

- Madame Ann CHEVALIER, Vice-Présidente, propose au Conseil une convention avec l'école supérieure d'art et de design Tours Angers Le Mans pour une résidence d'étudiants à l'Ecomusée du Véron.

Une subvention de 4 000 € serait demandée à la DRAC.

Accord du Conseil à l'unanimité.

- Dans le cadre du projet « Culture près de chez vous », Madame Ann CHEVALIER, Vice-Présidente, informe le Conseil que le Ministère de la Culture a sélectionné l'Ecomusée pour le dépôt d'une œuvre de Max Ernst : « Le Capricorne ».

Une subvention de 9 000 € est demandée à la DRAC pour l'organisation de l'exposition.

Accord du Conseil, à l'unanimité.

- Le Conseil, à l'unanimité fixe ainsi qu'il suit les tarifs du spectacle « De Cape et de Mots » qui a lieu le 7 juillet prochain sur le site de l'Ecomusée du Véron :

Plein tarif : 10 €

Tarif réduit : 5 €

Sachant qu'un euro par repas acheté sera reversé à l'association « Four et Sculpture » qui gère le service de ce repas théâtral.

- Le Conseil, à l'unanimité, approuve la non-reconduction de la convention de dépôt des collections avec l'Association Pour l'Ecomusée du Véron au 1^{er} juin 2018.

CARROI-MUSEE

Madame Ann CHEVALIER, Vice-Présidente, explique au Conseil que les collections non exposées du Musée Le Carroi sont depuis de très nombreuses années stockées dans de mauvaises conditions à l'église de Parilly ou au Musée Le Carroi, sous les combles. C'est pourquoi la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire a décidé la construction d'une surface de 100 m², avec contrôle du climat, dans le cadre de la future bibliothèque de Chinon.

Toutefois, avant de les déménager, il y aurait lieu de mener une étude bilan de l'état de ces collections avec l'assistance d'un bureau d'étude.

Une subvention de 80 % de la DRAC serait sollicitée.

Accord du Conseil à l'unanimité.

EAU ASSAINISSEMENT

Le Conseil adopte à l'unanimité le règlement actualisé des Régies d'Eau et d'Assainissement du Chinonais.

QUESTIONS DIVERSES

Madame Francine HENRY fait savoir qu'elle souhaiterait qu'une réflexion s'engage sur la création d'un tarif social pour le SITRAVEL.

Un débat s'engage alors sur les difficultés à identifier les compétences en la matière entre la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire et le CIAS.

Après ce débat, il est décidé :

- d'écrire au Sous-Préfet pour obtenir des clarifications sur la réglementation applicable ;
- de créer prochainement un groupe de travail chargé d'élaborer des propositions.

Fait à Avoine le - 6 JUL. 2018

Affiché à CHINON, AVOINE et CINAIS le - 6 JUL. 2018

Le Secrétaire de séance
Francine HENRY



Le Président,
Jean-Luc DUPONT

